



# Plan Régional d'Actions en faveur de la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*)

**Bilan annuel**

*Limousin*

2022

animé par



**GMHL**

GRUPE MAMMALOGIQUE  
ET HERPÉTOLOGIQUE  
DU LIMOUSIN

Financé par



**PRÉFÈTE  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

---

*Crédit photo couverture : Jean-Pierre Toumazet*

*Rédaction : GMHL*

# SOMMAIRE

<b>Sommaire</b> .....	<b>1</b>
Introduction .....	2
Fiche action 2 : Recenser les cas de mortalité, assurer un suivi sanitaire et écotoxicologique, valoriser les spécimens de loutres d'Europe trouvées mortes .....	3
Fiche action n°5 : Favoriser la cohabitation entre la Loutre d'Europe et les activités piscicoles - Réponse aux sollicitations des pisciculteurs .....	3
Fiche action 6 : Communiquer et sensibiliser sur la Loutre d'Europe auprès des professionnels, des usagers de la nature et du grand public .....	4
Fiche action 7 : Animer le plan, coordonner les initiatives, favoriser le partage des connaissances et apporter une assistance scientifique et technique sur la Loutre d'Europe .....	6
<b>Bibliographie</b> .....	<b>6</b>

## Introduction

De 1989 à 2004, la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) a effectué un retour très important en Limousin. Son aire de répartition régionale potentielle est passée de 55% à 95% du réseau hydrographique en 15 ans.

Le retour de l'espèce ne s'est pas fait de manière homogène selon les secteurs, avancées remarquables pour certains, ou au contraire retour très lent pour d'autres. Les freins à cette expansion sont variés. Perturbations du régime naturel des cours d'eau (barrages, masses d'eau fortement modifiées, irrigation, fluctuation non naturelle des débits en aval des barrages), et dégradations des peuplements piscicoles sont autant de causes ayant leur responsabilité pour expliquer l'absence ou l'apparente rareté de la Loutre. De même, les zones de concentrations de vergers intensifs et de cultures de maïs sont fortement suspectées d'agir négativement sur la qualité d'accueil des cours d'eau. Les nombreux traitements chimiques dans ces cultures seraient responsables (Lemarchand *et al.* 2017 ; Rosoux et Lemarchand 2019).

Le retour de la Loutre reste encore fragile et la mise en place du nouveau Plan National d'Actions permettra d'améliorer encore la prise en compte des problématiques nationales et/ou régionales sur l'espèce afin d'assurer son maintien voire sa progression.

Les menaces qui pèsent sur l'espèce ont amené le Ministère en charge de l'écologie à confier à la SFPEM la rédaction d'un Plan National d'Actions pour la Loutre d'Europe pour la période 2010-2015. Ce document exposait l'état des connaissances sur l'espèce en France, l'organisation du travail, les actions menées depuis 2000, ainsi que les mesures à mettre en place pendant 5 ans (Khun 2009). Ce plan d'actions a eu pour objectifs de permettre une meilleure protection des populations existantes, de favoriser la recolonisation de l'ancienne aire de répartition, de mieux faire circuler l'information entre les acteurs concernés et de permettre une meilleure coexistence entre la Loutre et les activités humaines.

Un nouveau Plan d'Actions 2019-2028 (Khun *et al.* 2019) a été rédigé conjointement par la SFPEM et la DREAL Nouvelle Aquitaine. Ce plan a été ensuite décliné en Nouvelle-Aquitaine grâce à un collège d'associations, dont le GMHL fait partie. Il a permis de maintenir et souligner les actions jugées prioritaires (coordination des acteurs locaux, loutre et pisciculture, formation, mortalité...) dans la région et en Limousin.

Le présent rapport expose les actions réalisées dans le cadre du PRA Loutre en Limousin en 2022.

Nous renouvelons nos remerciements chaleureux à la DREAL Nouvelle-Aquitaine pour son soutien de longue date dans ce cadre-là et dans de nombreux autres projets.

## Fiche action 2 : Recenser les cas de mortalité, assurer un suivi sanitaire et écotoxicologique, valoriser les spécimens de loutres d'Europe trouvées mortes

Sur les 12 cas de mortalité de loutres d'Europe portés à la connaissance du GMHL, 11 sont dus à des collisions routières. Le 11<sup>ème</sup> cas est d'origine inconnu.

Les actions prévues initialement pour 2022 en Limousin sont les suivantes :

### *1. Mise en place d'un réseau de collecte de matériel biologique*

En préalable à tout échantillonnage, un dossier de demande de dérogation pour la capture ou l'enlèvement de loutres d'Europe a été monté de façon coordonnée à l'échelle néo-aquitaine et déposée. Elle concerne 9 personnes en Limousin.

La Loutre d'Europe faisant partie des espèces nécessitant une instruction des demandes de dérogations au niveau ministériel, la publication de l'arrêté ministériel de dérogation n'a malheureusement pas encore été faite. Ainsi, et sans dérogation « espèce protégée », aucun échantillonnage n'a donc pu être effectué en 2022.

### *2. Préparation et participation au groupe technique du PNA Loutre sur les questions d'écotoxicologie*

Puisqu'il y a eu récemment 2 changements d'animatrice du PNA, les actions moins prioritaires n'ont inévitablement pas été traitées comme prévu initialement. La constitution du groupe de travail n'étant pas prioritaire, elle n'a pas pu être faite pour le moment, mais de nombreux échanges ont été effectués avec la nouvelle animatrice du PNA, de manière à favoriser les facilités d'échanges pour les années à venir.

## Fiche action n°5 : Favoriser la cohabitation entre la Loutre d'Europe et les activités piscicoles - Réponse aux sollicitations des pisciculteurs

Le GMHL a reçu une seule sollicitation de la part d'un propriétaire d'étang de pêche projetant d'en faire une activité professionnelle nommée Natural Carp Lake, à Peyrilhac le 19 décembre 2022. A priori une mère et un subadulte y ont prédaté 3 carpes de grande valeur, sélectionnées pour leur taux de croissance élevé. Nous avons programmé une expertise réalisée par Stéphane RAIMOND. Celle-ci a été financée par des crédits spécifiques et le rapport a été envoyé à la SFEPM directement. Des préconisations ont été apportées et seront certainement appliquées, le propriétaire ayant déjà acheté la plupart du matériel pour cela.

Le nombre de demandes est très variable d'une année à l'autre et est donc impossible à prévoir. Par ailleurs, Stéphane RAIMOND est plus clairement identifié (à juste titre) par les pisciculteurs comme référent sur cette thématique et est souvent sollicité directement.

## Fiche action 6 : Communiquer et sensibiliser sur la Loutre d'Europe auprès des professionnels, des usagers de la nature et du grand public

Le GMHL a effectué 5 animations/conférences sur la Loutre d'Europe et son PRA, touchant un total de 130 personnes :

- 19 mars : Animation Loutre et Biodiversité – Forêt d'Epagne – 20 personnes
- 30 avril : événement au Fil de l'Eau à Aix-sur-Vienne – Présentation de la Loutre – 30 personnes
- 30 septembre : Animation Loutre et Biodiversité – Université de Limoges – 20 personnes
- 17 octobre : Animation collégiens Franco-Allemands – Mayéras – 40 personnes
- 21 octobre : Animation Loutre et Biodiversité – Nord Creuse – 20 personnes

Le GMHL a participé la projection « le Banquet des Loutres » suivie d'un débat animé par Frédéric Leblanc le 30 novembre à Bourges lors des 3èmes rencontres nationales de la Médiation Faune Sauvage.

Nous avons bien sûr eu des échanges avec des acteurs professionnels au sujet de la Loutre, tels que la DDT de Corrèze, le PNR de Millevaches en Limousin, Stéphane RAIMOND, Francis Létocar (France Bleu Limousin), etc.

D'ailleurs, concernant les médias, [une émission de radio sur la Loutre d'Europe](#) a été enregistrée le 14/12/2022 et diffusée le 12/01/2023 dans l'émission « Faire autrement pour la planète » sur RCF Limousin Aussi, des communications ont été faites sur Faune-Limousin (regroupant plus de 4900 contributeurs) et sur Facebook, pour sensibiliser sur les enjeux liés à la Loutre en s'appuyant sur la promotion de l'opération Havre de Paix pour la Loutre.

A cette occasion, 4 personnes se sont montrées intéressées par l'opération. Il s'est avéré que 2 des propriétés n'étaient pas propices à la présence de la Loutre d'Europe.

Une des 2 autres propriétés qui est située à Vinzannet, commune de Peyrelevade, c'est un site très favorable à l'espèce. La rivière Vienne serpente entre des prairies paratourbeuses en bon état de conservation sur environ 3 ha conventionnés avec le CEN NA. La propriété comprend 3 mares dont une creusée en 2022. Sur les berges, la végétation alterne entre une ripisylve spontanée et des zones maintenues ouvertes par le « pâturage » de ragondins. L'intérêt pour la Loutre est fort et avéré puisqu'une mère suivie a été observée à plusieurs reprises au piège vidéo. Enfin, il y a 2 zones régulièrement marquées par une ou des loutres.



Panorama du site devenu Havre de Paix pour la Loutre



2 des mares présentes sur ce site



Femelle adulte avec son petit observés dans le nouveau Havre à Peyrelevade

Le dernier site est situé à Faux-la-Montagne, plus précisément au Mas. La rivière Ganet traverse une ancienne pâture, elle-même bordée de boisements feuillus. Un ruisseau qui se jette dans le Ganet passe dans le jardin du signataire, alimente un étang de 500 m<sup>2</sup>. Une loutre a pu y être observée en activité de pêche. Deux mares forestières sur sources sont situées à proximité. Les abords de ce ruisseau sont pâturés en aval, avant confluence avec le Ganet.

Les parcelles concernées par des berges sur ces propriétés à Faux et Peyrelevade, couvrant un total de 10 ha, ont été conventionnées en Havre de Paix pour la Loutre.

## Fiche action 7 : Animer le plan, coordonner les initiatives, favoriser le partage des connaissances et apporter une assistance scientifique et technique sur la Loutre d'Europe

### 1. Préparation et participation au groupe Loutre + envoi du bilan annuel à la SFPEM

Le GMHL s'est concerté avec la DREAL Nouvelle-Aquitaine pilote du PNA pour définir et affiner les actions du PRA décliné en Limousin. Le GMHL a bien entendu échangé régulièrement avec la SFPEM au sujet du PNA Loutre.

Aussi, le GMHL a participé à la réunion du groupe Loutre du 16 mars, ainsi qu'au webinaire « Castors, Loutres, ... Comment faciliter leur vie et leur déplacement ? » du 13 juin.

Le présent bilan d'activités sera envoyé à la SFPEM comme chaque année.

### 2. Transfert des données au SINP & SFPEM

Le GMHL collecte en continue des observations de présence via sa plateforme de saisie en ligne de données naturalistes Faune-Limousin ([www.faune-limousin.eu](http://www.faune-limousin.eu)). Chaque année, par le biais du collectif associatif Faune-France regroupant une cinquantaine d'association de protection de la Nature, un échantillon important de données issues de ce réseau est transmis au SINP national. Cet échantillon est constitué de 2 jeux de données (total d'environ 3 millions de données par an) à raison d'une donnée aléatoire d'une espèce par an et par maille 10 x 10 km ainsi qu'une donnée aléatoire d'une espèce par an et par commune. Ces jeux de données représentent les plus fortes contributions au SINP. Elles comprennent une part importante des données de loutre observées par les contributeurs de Faune-Limousin.

En outre, en 2022, 5 données ont été collectées par des salariés du GMHL dans le cadre des missions du PRA. Cela regroupe aussi bien des observations d'individus vivants que d'indices de présences ou de cadavres. Les données collectées par des salariés du GMHL dans le cadre des actions du PRA seront transmises au SINP *via* Fauna.

## BIBLIOGRAPHIE

Geboes, A.-L., Rosoux, R., Lemarchand, C. Hansen, E. & Liboi  
population structure of the Eurasian otter (*Lutra lutra*) in Frai

Kuhn, R. 2009. Plan National d'Actions pour la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*), 2010-2015. Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères/Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer.

Kuhn R., Simonnet F., Arthur C. & Barthélemy V. (2019) – Plan national d'actions en faveur de la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) 2019-2028. SFPEM & DREAL Nouvelle-Aquitaine, Poitiers, 89 pp.

Lemarchand, C., Amblard, C., Souchon, Y. & Berny, P. 2007. Organochlorine compounds (pesticides and PCBs) in scats of the European Otter (*Lutra lutra*) from an actual expanding population in Central France. *Water, air and Soil Pollution* 186 : 55-62.

Rosoux, R., Lemarchand. C., 2019. La Loutre d'Europe. 349 p. Biotopie Editions.